

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Grenoble-Alpes Métropole, représenté par son mandataire agissant au nom et pour le compte du pouvoir adjudicateur: SPL SAGES

**Correspondant :** M. Bernard Lachana, Directeur général, CS 60040 1 Place Firmin Gautier, 38027 Grenoble cedex 01, tél. : 04 76 48 48 09, télécopieur : 04 76 70 03 84, courriel : [Contact@innovia-sages.fr](mailto:Contact@innovia-sages.fr), adresse internet : <http://www.grenoble-sages.fr>

**Objet du marché :** Le présent accord-cadre a pour objet l'exécution des prestations intellectuelles suivantes :

**Etudes de sol préalables à la reconversion du tènement industriel ex-Allibert sur les communes de Grenoble et d'Echirolles.**

**Ces prestations sont définies et précisées dans le CCTP.**

### **Catégorie de services**

**Lieu d'exécution :** Friche ex-Allibert à Grenoble et Echirolles (Commune de Grenoble, parcelles HI 8, 9, 49 et 50 Commune d'Echirolles, parcelle AB 83).

### **Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent accord-cadre concerne le tènement industriel ex-Allibert sur les communes d'Echirolles et Grenoble. Il a pour objet de déterminer les caractéristiques du sol et de la pollution en place en vue de la reconversion du site. Les sondages sur site doivent avoir lieu avant la démolition de la grande halle qui doit commencer en septembre 2020.

Le présent accord-cadre est dit « composite » car il comporte des prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire et des prestations non programmables conclues à prix unitaires définies comme suit :

- Prestations conclues à prix forfaitaire :
  - o Etudes géotechniques (y compris sondages)
  - o Etudes de pollution (hors sondages et analyses)
- Prestations conclues à prix unitaires :
  - o Réalisation des sondages de pollution (prélèvements et analyses)

L'accord-cadre n'est pas alloti.

Un seul accord-cadre sera conclu pour l'ensemble des prestations définies.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre est conclu avec un maximum (sans minimum) en valeur : maximum : 45 000 euro(s) HT

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 6 mois à compter de la notification du marché

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Modalités de financement des prestations: budget de Grenoble-Alpes Métropole

Prestations réglées à prix unitaires et prestations réglées à prix forfaitaire.

Aucune avance prévue.

Prix fermes.

Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture par la SPL SAGES.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'accord-cadre sera conclu soit en entreprise générale, soit en entreprises groupées. En cas de constitution d'un groupement, il ne sera exigé aucune forme particulière au groupement attributaire.

Dans le cadre d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de

plusieurs groupements.

**Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés**

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : O Les candidats devront disposer des certifications LNE Site et Sols Pollués Domaine A et B et des certifications OPBIBI n°1001, 1003, 1005, 1008 ou équivalents. Les analyses devront être confiées à un laboratoire agréé accrédité COFRAC selon la norme EN ISO 17025.

**Autres renseignements demandés :**

- Une lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent), comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement, en cas de réponse en groupement.
- Une déclaration sur l'honneur (cf. modèle ci-joint en annexe 1) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L 1512-1 à L 1512-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 26 juin 2020 à 11 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** GAAL 2001

**Renseignements complémentaires :** Retrait du dossier de consultation:

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats téléchargeront les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le profil d'acheteur <http://www.achatpublic.com>

Conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres:

Seule la forme dématérialisée est admise.

Les candidatures et les offres seront remises par la voie électronique via le profil d'acheteur  
<http://www.achatpublic.com>

Modalités de signature des candidatures et des offres:

Les candidatures et offres n'ont pas à être remises signées.

L'accord-cadre transmis par voie électronique sera signé par le seul candidat attributaire.

L'acheteur impose la signature manuscrite du marché par l'attributaire.

Dans ce cas, l'attributaire sera invité à une séance de signature de ses pièces.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, Greffe du tribunal, 2  
Place de Verdun, B.P. 1135  
38022 Grenoble

Tél : 0476429000 télécopieur : 0476422269 courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Grenoble, Greffe du tribunal, 2 Place de Verdun, B.P. 1135  
38022 Grenoble

Tél : 0476429000 télécopieur : 0476422269 courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 04 juin 2020

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus** : adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2020\\_aq2eryHbPp](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_aq2eryHbPp)